

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHÉMINS (RISEDE)**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du Conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 1er novembre 2023.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Charles Therrien
Siège #2 - Richard Bizier
Siège #4 - Rachel Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault

Est absent à cette séance :

Siège #3 - Poste Vacant

Est également présent à cette séance M. Jean-Guy Labbé, représentant la municipalité de Sainte-Justine à titre de substitut au siège no 3.

Formant quorum sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse de Saint-Camille.

M. Pierre Moreau, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte à 19h03 et souhaite la bienvenue.

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2024 de cette Régie.

62-11-23

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance extraordinaire étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2024, les membres du conseil procèderont en conséquence.

ADOPTÉE

63-11-23

4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2024;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Daniel Thibault et résolu unanimement que le conseil de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins adopte le budget de l'exercice financiers de 2024 prévoyant;

- Des revenus de 374 316,80\$
- Des dépenses de 424 316,80\$

Que le conseil d'administration de la Régie des incendies autorise l'appropriation d'un montant de 50 000\$ provenant des surplus non affectés afin d'en arriver à un budget équilibré.

ADOPTÉE,

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

64-11-23

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, de procéder à la levée de la séance à 19h08.

ADOPTÉE

Rachel Goupil, présidente

Pierre Morneau, secrétaire-trésorier